

## DECLARATION du SNUipp FSU CAPD 26 avril 2019

Mme l'Inspectrice d'Académie,

Nous avons en effet, ce matin, une déclaration à lire, espérons qu'elle ne sera pas qualifiée comme une série de bobards reprenant les termes utilisés récemment par notre ministre pour qualifier les propos syndicaux. Selon le Larousse, ce mot qui appartient au langage familier, signifie fausse nouvelle, propos mensongers.

A l'ordre du jour de cette CAPD : deux points principaux.

- Premier sujet : les départs en formation de chef d'établissements spécialisés.

Profitons de ce point pour relayer une fois de plus l'inquiétude de nos collègues du secteur ordinaire et du spécialisé quant aux conditions de mise en place de l'école inclusive.

Ce changement de paradigme ne peut se faire sans moyens en poste et en formation continue. Sans bobards !

Par ailleurs, la mise en place des DAME avec l'éclatement des missions et donc des lieux de fonctionnements des collègues pose un vrai problème de lisibilité des nominations. Si il est bien prévu la prise en charge des frais de déplacements, la question de qui travaille ou avec une même nomination reste posée dans la façon dont les postes sont actuellement implantés et donc publiés.

- Deuxième sujet, les passages accélérés aux 7ème et 9ème échelons.

L'ajournement de ce dossier, qui conduit nos collègues à percevoir le bénéfice d'une promotion plus de 8 mois après sa date d'application, est inacceptable.

Jusque-là, les promotions communiquées vers le mois de novembre comprenaient au maximum un rappel de 3 mois. La seule réponse technique ne peut nous être renvoyée une nouvelle fois.

Cette situation n'est pas acceptable, tout comme l'ajournement de certains engagements pris dans PPCR et le nouveau gel du point d'indice, qui conduit à un gel de 9 ans sur les 20 dernières années sachant que les années de dégel ne permettaient en rien de rattraper le cours de l'inflation.

L'attractivité de plus en plus en plus faible de notre métier n'a sûrement rien à voir avec les reculs salariaux vis à vis du pouvoir d'achat. Mais là, une fois de plus, nous devons encore raconter des bobards.

La revendication du SNUipp-FSU reste une vitesse d'avancement unique à tous les échelons et un accès à la hors classe pour tous répondant aux engagements d'accéder aux 2 classes dans une durée maximale de 24 ans. Cela n'est possible, et ce n'est pas des bobards, qu'avec une augmentation substantielle des ratios. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la CAPD relative à l'accès à la hors classe.

Enfin, dans le cadre de questions diverses, nous vous avons posé des questions relatives au mouvement des personnels.

MVT1D a très vite fait la preuve de son immaturité.

REPRENONS

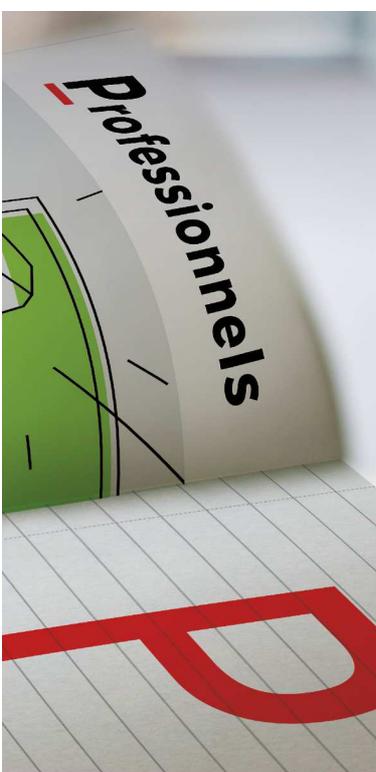
LA MAIN SUR

NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS

L'ÉCOLE !





**REPRENONS**

**LA MAIN SUR**

**NOTRE MÉTIER...**

**...CHANGEONS**

**L'ÉCOLE !**

Le 1<sup>er</sup> avril, le système plantait au niveau national.

Par ailleurs, à mi-parcours, vous avez dû re-paramétrer certains éléments et près de 400 collègues ont vu leur saisie annulée. La livraison par petit bout du logiciel ne permet pas une gestion sereine du mouvement.

Rappelons la demande portée par l'ensemble des organisations syndicales de sursoir d'un an à sa mise en place dans l'intérêt de tous et pour se donner le temps de créer un outil réellement adapté à la réalité d'un mouvement départemental.

Les délégués du personnel ne sont pas des colporteurs de bobards et la preuve est faite que notre ministre doit réviser sa vision du paritarisme et compter sur notre expertise.

Enfin, sur les lois Blanquer, le ministre s'est adressé aux collègues et aux directeurs d'écoles pour pointer les bobards véhiculés par les organisations syndicales.

Alors, sur les attaques sur la direction d'école, sur la maternelle, sur le rapprochement des structures 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, sur la volonté de limiter les prises de position, rassurez-vous M le Ministre, il n'est pas compliqué de mettre en évidence de quel côté nous viennent les bobards. Nos collègues l'ont bien compris suite à votre volonté maladroite de contre attaquer.

Aussi, Mme l'Inspectrice d'Académie, nous souhaitons continuer à réaliser de véritables avancées dans nos départements où la qualité d'écoute nous conduit à adopter un certain espoir. Espérons que les marges ne viennent pas à se réduire à une portion si congrue pour les départements, face à une hégémonie des décisions nationales, que nous ne pourrions plus porter nos mandats d'élus des personnels du SNUipp-FSU et être porte-paroles d'une opposition et porteurs de propositions

